

**ARRETE PORTANT COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE  
D'INSERTION DU PAYS MIDI-QUERCY**

---

A.D. n° 2008-1910

Le Président du Conseil Général  
de Tarn-et-Garonne,

VU la loi n° 2003-1200 du 18 décembre 2003 portant décentralisation en matière de Revenu Minimum d'Insertion et créant un Revenu Minimum d'Activité ;

VU la délibération du Conseil Général de Tarn-et-Garonne du 26 novembre 2004 ;

VU les propositions présentées par les différentes collectivités territoriales, organismes, et associations concernées ;

VU l'avis émis par le Conseil Départemental d'Insertion, lors de la séance du 10 mai 2005 ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Général des Services du Département,

**A R R E T E :**

**Article 1er** : Les arrêtés conjoints Préfet – Président du Conseil Général du 4 février 2002 et du 1er septembre 2003 relatifs à la composition des Commissions Locales d'Insertion (CLI) du Pays Midi-Quercy sont abrogés.

**Article 2** : La composition de la CLI « Pays Midi Quercy » est fixée comme suit :

*Président* : Monsieur Léopold VIGUIE,  
Monsieur Guy HEBRAL, suppléant.

**I – Représentants du Conseil Général**

- Monsieur Jean-Paul RAYNAL, titulaire,
- Monsieur Raymond MASSIP, suppléant.
  
- Monsieur Jean CAMBON, titulaire,
- Monsieur Etienne ASTOUL, suppléant.
  
- Monsieur Jean-Paul ALBERT, titulaire,
- Monsieur Jean-Pierre QUEREILHAC, suppléant.

**II – Représentants des collectivités territoriales**

1) Communauté de Communes Quercy Caussadais

- Madame Lucienne PEDRONO, titulaire,
- Madame Sophie O'CONNOR, suppléante.
  
- Madame Annick PASQUALIN, titulaire,
- Madame Danièle DAVID, suppléante.

2) Communauté de Communes Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron

- Monsieur André MASSAT, titulaire,
- Madame Ghislaine MARTINEZ, suppléante.

3) Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron

- Madame Fabienne PERN-SAVIGNAC, titulaire,
- Madame Christiane BOCQUET, suppléante.
  
- Madame Nicole LEVASSEUR, titulaire,
- Madame Monique THIBAUT, suppléante.
  
- Madame Sonia BARBOSA, titulaire,
- Madame Ingrid LEROUX, suppléante.

4) Communauté de Communes du Quercy Vert

- Madame Catherine DARRIGAN, titulaire,
- Madame Joëlle AUBERT, suppléante.

**III – Représentants de l'Etat**

1) Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

- Madame Marie-Rose LEXZCZYNSLI.

2) Préfecture

- Madame Chantal POURADIER-DUTEIL.

**IV – Représentants de la Direction de la Solidarité Départementale**

- Le Responsable du Pôle de Caussade : Madame Corinne TABAALI,
- Le Responsable du Pôle de Nègrepelisse : Madame Brigitte CUILA.

**V – Représentants des organismes économiques et sociaux**

ADIAD

- Madame Laurence REMUZON

ADIF

- Madame Véronique PATERNE, titulaire,
- Monsieur Philippe CHAUBARD, suppléant,
- ou Madame Nadine BERNEZ-CAMBOT, suppléante

ANPE

- Monsieur Jean-Luc LAVOISIER

Chambre d'Agriculture

- Monsieur Stéphane BEC, titulaire,
- Monsieur Jacques COUSTEILS, suppléant.

Chambre de Commerce et d'Industrie

- Madame Nicole BERNICHAN

Chambre des Métiers

- Monsieur Daniel PELLET, titulaire,
- Monsieur Pascal PAGA, suppléant.

EREF

- Mademoiselle Sonia BARBOSA, titulaire,
- Madame Ingrid LEROUX, suppléante.

Les Amis du Terroir

- Madame Emilie GIGOT, chargée d'Insertion

Mission Locale

- Madame TESTUT, titulaire,
- Madame LANNES, suppléante.

Pact-Arim

- Madame Céline CANAVEIRA

Site de Proximité

- Monsieur Christophe TYACK, titulaire,
- Madame Corinne BOISSON, suppléante.

**Article 3** : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs du Conseil Général de Tarn-et-Garonne.

Fait à Montauban,  
le 30 septembre 2008

Le Président,

\*  
\* \*